

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **La téléconsultation et de nouvelles garanties d'assistance dans les contrats santé pour les TNS et TPE/PME**

**Les offres *Advengo Santé* (pour les TNS et autoentrepreneurs) et *Esprit Collectif* (pour les TNS avec salariés et les TPE/PME) de La Mutuelle Générale intègrent désormais un service novateur : la téléconsultation, disponible pour tous les adhérents et leur famille sans augmentation de cotisation. De nouvelles garanties d'assistance spécifiques complètent également ces deux contrats santé. Soucieuse de faciliter l'accès aux soins de ses adhérents et de leur offrir une protection optimale et sur-mesure, La Mutuelle Générale fait sans cesse évoluer ses offres.**

#### **La téléconsultation incluse dans les contrats santé**

Véritable innovation, le service de téléconsultation médicale est désormais intégré dans les contrats santé, permettant aux adhérents mais aussi à leur famille (sans frais supplémentaire) d'en bénéficier (dans la limite de 5 séances par an et par personne).

Parce qu'il peut être difficile de contacter un médecin la nuit, le week-end, depuis l'étranger ou en raison de son activité professionnelle, et pour garantir un accès aux soins pour tous, La Mutuelle Générale propose un accès à des médecins généralistes et spécialistes 24H/24 et 7j/7 en France et depuis l'étranger, par visio, audio ou chat. Les professionnels de santé peuvent ensuite délivrer des ordonnances selon le diagnostic établi.

*« Garantir et faciliter l'accès aux soins de nos adhérents est une priorité pour La Mutuelle Générale. Aussi, il était essentiel d'offrir à chacun la possibilité de joindre un professionnel de santé quand il en a besoin, à toute heure de la journée ou de la nuit, en France ou à l'étranger »,* déclare **Frédéric Rousseau**,  
**Directeur Général Adjoint Développement et Marketing de La Mutuelle Générale.**

#### ***Advengo Santé* et *Esprit Collectif*, deux complémentaires santé tournées vers le service sur-mesure aux adhérents**

*Advengo Santé* (pour les TNS et autoentrepreneurs) et *Esprit Collectif* (pour les TNS avec salariés et TPE/PME) sont deux offres de complémentaire santé qui proposent de nombreux niveaux de couverture et des garanties sur-mesure adaptées aux besoins de chacun.

Ainsi, pour répondre aux besoins spécifiques des TNS et autoentrepreneurs, les garanties d'assistance du contrat *Advengo Santé* ont été renforcées. Désormais, en cas de perturbations de son activité professionnelle (maladie, accident par exemple), le TNS bénéficie de la prise en charge de ses frais de déplacements, d'un service de coursier et d'une assistance administrative à la carte. Il peut également disposer d'un accompagnement de La Mutuelle Générale en cas de cessation de son activité professionnelle, due à un accident ou à une maladie invalidante par exemple.



Par ailleurs, pour permettre aux TNS de gagner du temps, la souscription leur est facilitée puisqu'elle peut se faire par téléphone, en agence, par mail ou en ligne sur le site Internet de la mutuelle grâce à la signature électronique. Bien sûr, des conseillers experts sont joignables à tout moment, lors de la souscription et durant toute la vie du contrat pour répondre à leurs questions et les accompagner dans leur évolution professionnelle et personnelle.

De plus, pour s'adapter davantage aux besoins de ses adhérents actifs (TNS ou salariés) et à l'évolution du système de santé en France, des services tels que l'aide à domicile, la livraison de courses et de médicaments, le transport à l'hôpital, la garde d'enfants ou d'animaux domestiques, la conduite à l'école sont désormais intégrés au contrat *Esprit Collectif*.

#### **A propos de La Mutuelle Générale**

*Acteur majeur de l'économie sociale, La Mutuelle Générale protège plus de 1,4 million de personnes. Elle intervient sur les marchés des particuliers et des entreprises, en santé et en prévoyance. Son expérience de plus de 70 ans dans la gestion du régime complémentaire, lui confère une solide expertise des métiers de l'assurance santé. Au-delà du simple remboursement des frais médicaux, elle privilégie en particulier l'accompagnement personnalisé de ses adhérents par des services innovants s'appuyant sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication, notamment dans le domaine de la prévention en santé. Fidèle à ses valeurs mutualistes, La Mutuelle Générale construit une stratégie sur le long terme, au seul bénéfice de ses adhérents. [www.lamutuellegenerale.fr](http://www.lamutuellegenerale.fr)*

#### **Contacts presse :**

Justine Joly - 01 40 78 36 67 - [jjoly@lamutuellegenerale.fr](mailto:jjoly@lamutuellegenerale.fr)

Agence Wellcom / Cécile Vagneux – 01 46 34 60 60 – [lamutuellegenerale@wellcom.fr](mailto:lamutuellegenerale@wellcom.fr)